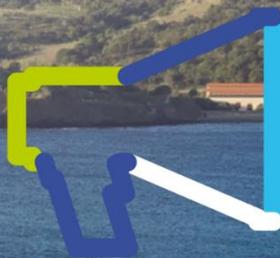


# L'AIR EN OCCITANIE

2017



Surveiller,  
prévoir



Informier,  
sensibiliser



Accompagner,  
aider la décision

## DOSSIER DE PRESSE

### **Bilan de la Qualité de l'Air 2017 en Occitanie**

Conférence de presse

29 juin 2018 - 14 heures

Hôtel de Région

Toulouse

#### **CONTACT PRESSE**

Karine IATTONI - [karine.iattoni@atmo-occitanie.org](mailto:karine.iattoni@atmo-occitanie.org) -

05 61 15 42 46 – 06 74 88 75 76



# La qualité de l'air en Occitanie en 2017

## SOMMAIRE

<b>Rappel invitation presse</b>	<b>p 3</b>
<b>La pollution que nous émettons : l'inventaire des émissions de polluants</b>	<b>p 4</b>
<b>Le dispositif de mesure : une composante de la surveillance</b>	<b>p 6</b>
<b>Le suivi des valeurs réglementaires : des tendances comparables à l'année précédente</b>	<b>p 7</b>
<b>Les particules dans l'air : une situation des PM10 homogène en région et des valeurs annuelles qui respectent les seuils réglementaires</b>	<b>p 8</b>
<b>Le dioxyde d'azote : une pollution caractéristique des agglomérations</b>	<b>p 10</b>
<b>L'ozone : L'Est de la région plus touché par la pollution à l'ozone</b>	<b>p 12</b>
<b>L'exposition ponctuelle : les épisodes de pollution en 2017</b>	<b>p 13</b>
<b>La modélisation régionale</b>	<b>p 14</b>
<b>La modélisation haute définition : localiser les territoires à enjeux à l'échelle urbaine</b>	<b>p 15</b>
<b>Atmo Occitanie, votre observatoire régional de l'air</b>	<b>p 19</b>

# La qualité de l'air en Occitanie en 2017

## RAPPEL INVITATION DE PRESSE



### Invitation de presse

Qualité de l'air en Occitanie  
29/06/2018

Quel air respirons-nous en Occitanie ?  
Présentation du bilan de la Qualité de l'Air 2017  
à l'échelle de la région Occitanie



A l'issue de son Assemblée Générale, Atmo Occitanie vous invite  
à la présentation du **Bilan 2017** Qualité de l'Air en Occitanie

**Vendredi 29 juin 2018, 14h**  
**A l'Hôtel de Région de Toulouse**  
Salle de l'Assemblée  
22, Boulevard du Maréchal Juin  
31 400 TOULOUSE

En présence de :

**Thierry SUAUD, Président Atmo Occitanie**  
**Et Dominique TILAK, Directrice générale Atmo Occitanie**

Cette présentation se tiendra également sur le site de Montpellier – le mardi 3 juillet 2018 à 10h30 à Atmo Occitanie- site de Pérols - 10 rue Louis Lépine – Parc de la Méditerranée, 34470 PEROLS. (Siège social)

CONTACT PRESSE :

**Karine IATTONI** Chargée de communication Atmo Occitanie  
Tél. 05 61 15 42 46 Mob. : 06 74 88 75 76 karine.iattoni@atmo-occitanie.org

# La qualité de l'air en Occitanie en 2017

## La pollution que nous émettons : L'inventaire des émissions de polluants

L'année 2017 marque un tournant dans la mise en œuvre de l'inventaire des émissions, notamment par l'harmonisation des outils de calculs et traitements à l'échelle de la région Occitanie.

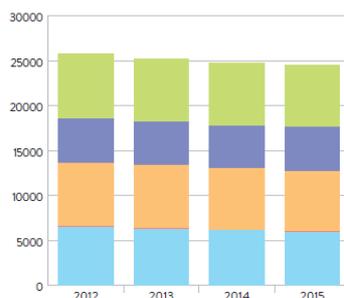
Outre une base de données désormais commune permettant une centralisation de l'information et une optimisation des calculs, de nombreuses évolutions et optimisations méthodologiques ont été apportées et les données ont ainsi pu être actualisées rétroactivement sur la période 2012-2015 sur l'ensemble de la région, permettant une analyse fiable des tendances observées.

Cette étape d'harmonisation achevée, l'actualisation de l'inventaire des émissions pour les années les plus récentes (2016,2017) est lancée à l'échelle de l'Occitanie en 2017.



### PM10

ÉVOLUTION DES ÉMISSIONS DE PARTICULES PM10



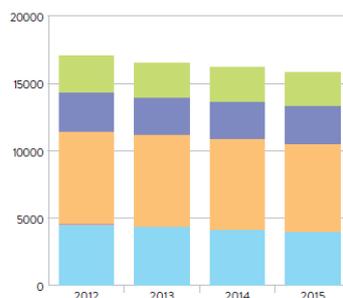
Emissions en tonnes/an  
Source : Inventaire des émissions - Atmo Occitanie  
ATMO\_IRSV1.3\_Occ



Un habitant en France émet en moyenne :  
**4 kg/an**

### PM2.5

ÉVOLUTION DES ÉMISSIONS DE PARTICULES PM2.5



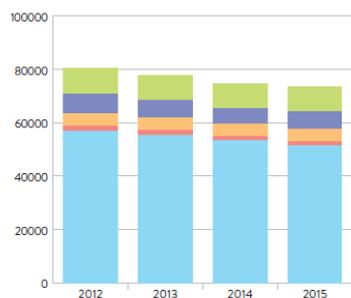
Emissions en tonnes/an  
Source : Inventaire des émissions - Atmo Occitanie  
ATMO\_IRSV1.3\_Occ



Un habitant en France émet en moyenne :  
**3 kg/an**

### NOx

ÉVOLUTION DES ÉMISSIONS D'OXYDES D'AZOTE



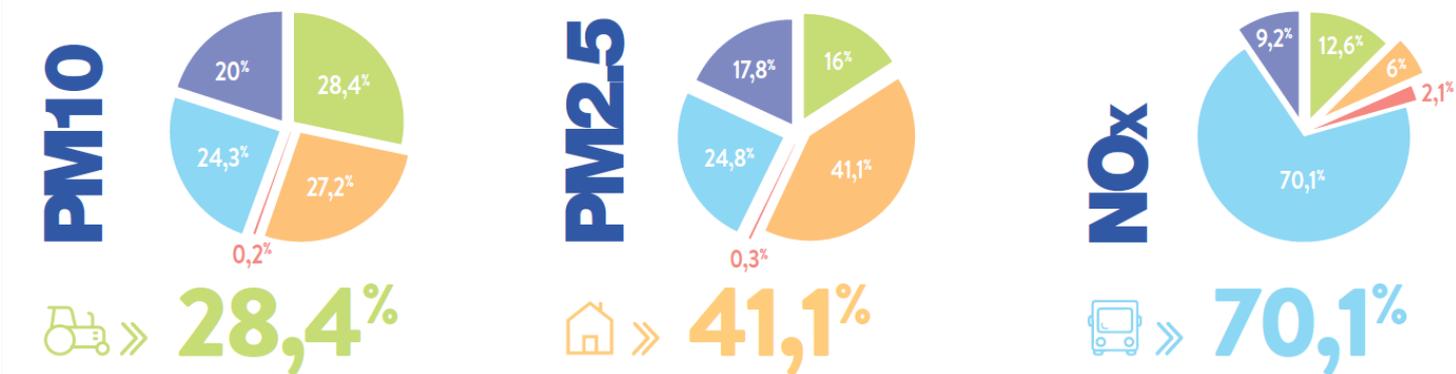
Emissions en tonnes/an  
Source : Inventaire des émissions - Atmo Occitanie  
ATMO\_IRSV1.3\_Occ



Un habitant en France émet en moyenne :  
**14 kg/an**

# La qualité de l'air en Occitanie en 2017

## Sources des émissions de pollution en 2015



**Pour les PM10 :** Le secteur agricole est le plus émetteur de particules PM10, sa contribution atteint 28,4% en 2015. Les autres secteurs voient leur contribution légèrement diminuer.

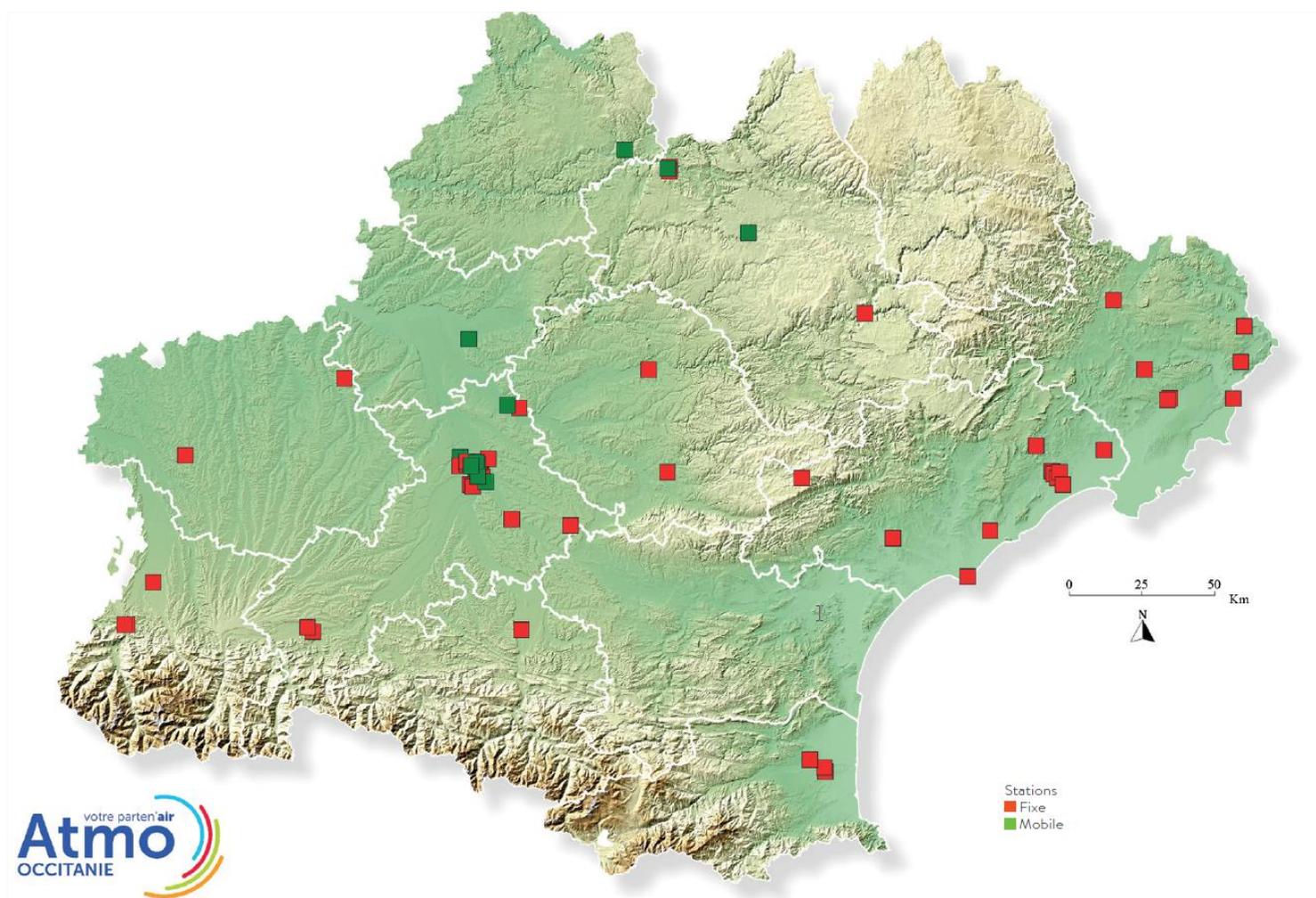
**Pour les PM2,5 :** Le résidentiel/tertiaire (chauffages) est le plus émetteur de particules PM2.5. Sa contribution atteint 41,1% en 2015. La part de ce secteur diminue depuis 2010, en grande partie grâce à la baisse régulière de la consommation énergétique.

**Pour les NOx :** Le transport est le plus émetteur de NOx, sa contribution atteint 70,1% en 2015. Les émissions dues à ce secteur sont en diminution de 15 %. L'augmentation du nombre de véhicules moins polluants compense l'augmentation du nombre de déplacements sur le territoire.

# Le dispositif de mesure : une composante de la surveillance

Les stations de mesures composent le dispositif régional de surveillance, avec l'inventaire des émissions, et les plateformes de modélisation régionale et urbaine.

L'organisation de ces stations est définie en cohérence avec le programme régional stratégique de la qualité de l'air, le PRSQA, élaboré en concertation avec les partenaires d'Atmo Occitanie.



### Le dispositif mesures en 2017 :

nombre de stations fixes : 57

nombre de stations mobiles : 6

nombre de stations semi-fixes : 4

## La qualité de l'air en Occitanie en 2017

# Le suivi des valeurs réglementaires : des tendances comparables à l'année précédente

Les mesures relevées aux stations, les campagnes de mesures ponctuelles et la modélisation nous indiquent pour l'année 2017 des tendances comparables aux années précédentes.



Les concentrations de métaux, BaP, SO<sub>2</sub>, benzène et CO respectent les seuils réglementaires.

Pour l'ozone, l'objectif de qualité n'est pas respecté sur tout le territoire régional. La valeur cible pour la protection de la santé humaine est même dépassée dans l'Hérault et le Gard confirmant que l'Est de la région est davantage exposée à l'ozone en période estivale. Sur cette zone, la combinaison d'émissions d'oxydes d'azote et de composés organiques volatils et d'un fort ensoleillement est à l'origine de la formation d'ozone.

Des concentrations élevées en dioxyde d'azote sont caractéristiques des zones à fort trafic routier. La valeur limite annuelle pour la protection de la santé humaine est ainsi dépassée dans ces environnements sur Toulouse, Montpellier, Perpignan et Nîmes.

EN FOND	PM <sub>10</sub>	PM <sub>2.5</sub>	NO <sub>2</sub>	O <sub>3</sub>	SO <sub>2</sub>	B <sub>(a)P</sub>	MÉTAUX
(09) Ariège	Green	Green	Green	Yellow	Green	Green	Green
(11) Aude	Green	Green	Green	Yellow	Green	Green	Green
(12) Aveyron	Green	Green	Green	Yellow	Green	Green	Green
(30) Gard	Green	Yellow	Green	Orange	Green	Green	Green
(31) Haute-Garonne	Green	Yellow	Green	Orange	Green	Green	Green
(32) Gers	Green	Yellow	Green	Orange	Green	Green	Green
(34) Hérault	Green	Yellow	Green	Red	Green	Green	Green
(46) Lot	Green	Green	Green	Yellow	Green	Green	Green
(48) Lozère	Green	Green	Green	Yellow	Green	Green	Green
(65) Hautes-Pyrénées	Green	Green	Green	Yellow	Green	Green	Green
(66) Pyrénées-Orientales	Green	Green	Green	Yellow	Green	Green	Green
(81) Tarn	Green	Green	Green	Yellow	Green	Green	Green
(82) Tarn-et-Garonne	Green	Green	Green	Yellow	Green	Green	Green



À PROXIMITÉ DU TRAFIC ROUTIER	PM <sub>10</sub>	PM <sub>2.5</sub>	NO <sub>2</sub>	CO	SO <sub>2</sub>	BENZÈNE
(09) Ariège	Green	Green	Green	Green	Green	Green
(11) Aude	Green	Green	Green	Green	Green	Green
(12) Aveyron	Green	Green	Green	Green	Green	Green
(30) Gard	Green	Green	Red	Green	Green	Green
(31) Haute-Garonne	Green	Yellow	Red	Green	Green	Green
(32) Gers	Green	Green	Green	Green	Green	Green
(34) Hérault	Green	Yellow	Red	Green	Green	Green
(46) Lot	Green	Green	Green	Green	Green	Green
(48) Lozère	Green	Green	Green	Green	Green	Green
(65) Hautes-Pyrénées	Green	Green	Green	Green	Green	Green
(66) Pyrénées-Orientales	Green	Green	Red	Green	Green	Green
(81) Tarn	Green	Green	Green	Green	Green	Green
(82) Tarn-et-Garonne	Green	Green	Green	Green	Green	Green

### ÉCHELLE DES VALEURS RÉGLEMENTAIRES

► **VALEUR LIMITE DÉPASSÉE**

La valeur limite est un niveau à ne pas dépasser si l'on veut réduire les effets nocifs sur la santé humaine et/ou sur l'environnement.

► **VALEUR CIBLE DÉPASSÉE**

La valeur cible correspond au niveau à atteindre dans la mesure du possible sur une période donnée pour réduire les effets nocifs sur la santé humaine et/ou sur l'environnement.

► **OBJECTIF DE QUALITÉ NON RESPECTÉ**

L'objectif de qualité est un niveau de concentration à atteindre à long terme afin d'assurer une protection efficace de la santé et de l'environnement dans son ensemble.

► **RÉGLEMENTATION RESPECTÉE**

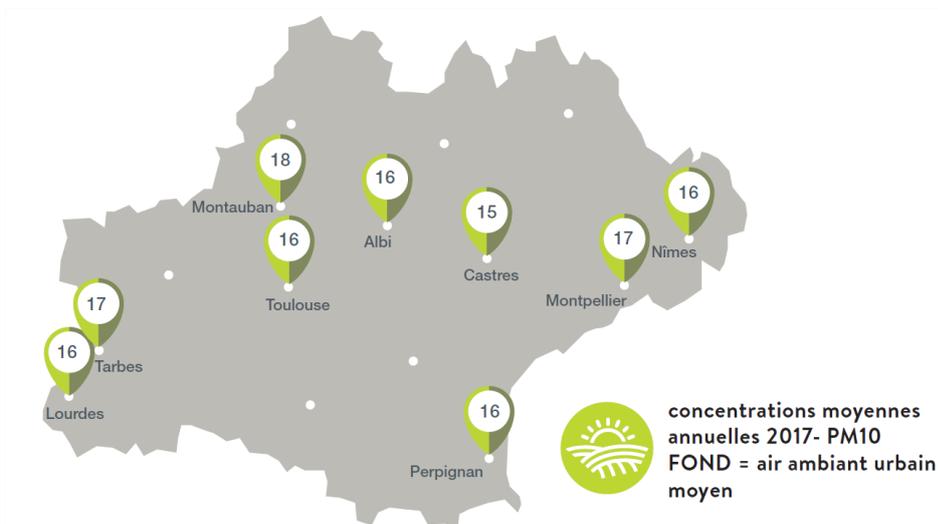
Les concentrations de PM<sub>2,5</sub> ne respectent pas l'objectif de qualité tant en situation de fond qu'à proximité du trafic routier dans plusieurs départements de la région.

Pour les PM<sub>10</sub>, si les seuils réglementaires annuels sont respectés, des hausses ponctuelles des niveaux ont eu pour conséquence la mise en place pendant plusieurs jours de procédures information ou d'alerte.

## La qualité de l'air en Occitanie en 2017

# Les particules dans l'air : une situation des PM10 homogène en région et des valeurs annuelles qui respectent les seuils réglementaires

En situation de fond comme à proximité du trafic routier, les moyennes annuelles en agglomération respectent les seuils réglementaires.



Les principales agglomérations

de la région Occitanie mettent en évidence des niveaux de concentration globalement homogènes en situation de fond. Les moyennes annuelles comprises entre 15 et 18 µg/m<sup>3</sup> sont nettement inférieures à la valeur limite et de l'objectif de qualité (40 et 30 µg/m<sup>3</sup>.)

A proximité des axes de circulation les concentrations moyennes annuelles mesurées sont plus élevées qu'en situation de fond mais elles sont inférieures aux seuils réglementaires.



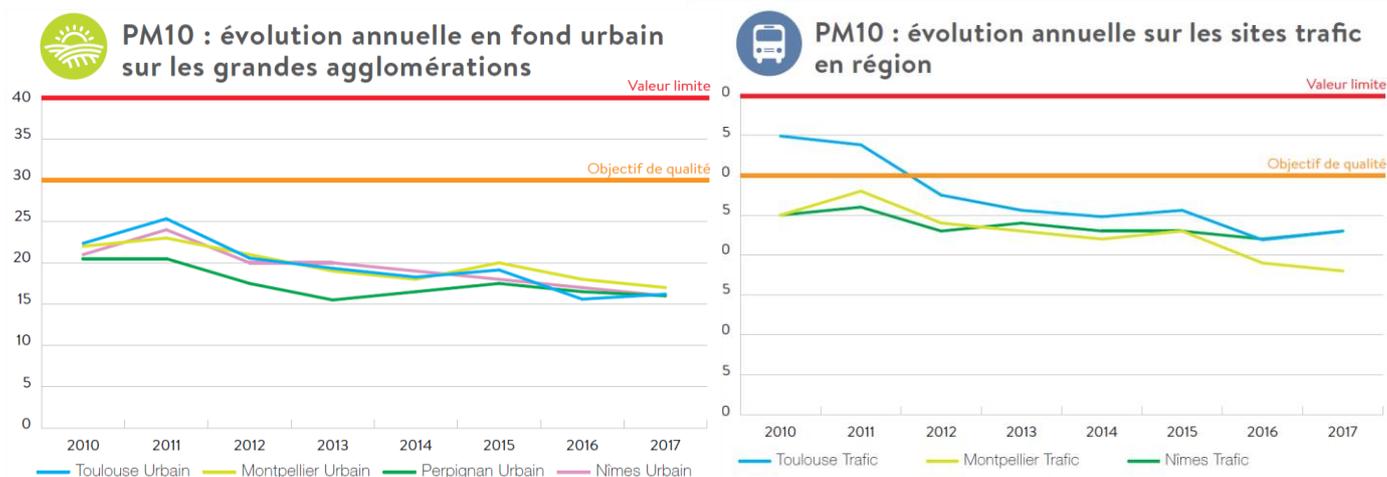
# La qualité de l'air en Occitanie en 2017

## Après une tendance à la baisse depuis 2010, la situation des PM10 est stable depuis 2013

Entre 2016 et 2017 :

- Les concentrations de PM10 sont restées globalement stables dans les environnements de proximité trafic routier,
- elles sont restées stables voire ont diminué en fond urbain des plus grandes villes de région,
- elles ont légèrement augmenté en fond urbain des villes de tailles moyennes.

En revanche sur la période 2010 à 2017, les concentrations de PM10 tant en fond urbain qu'à proximité du trafic routier ont généralement diminué de 25% sur la région.



## Et les particules fines ?

### Les particules fines PM2.5

Pour les particules fines (PM2.5), la tendance sur plusieurs années est également à la baisse des concentrations moyennes annuelles.

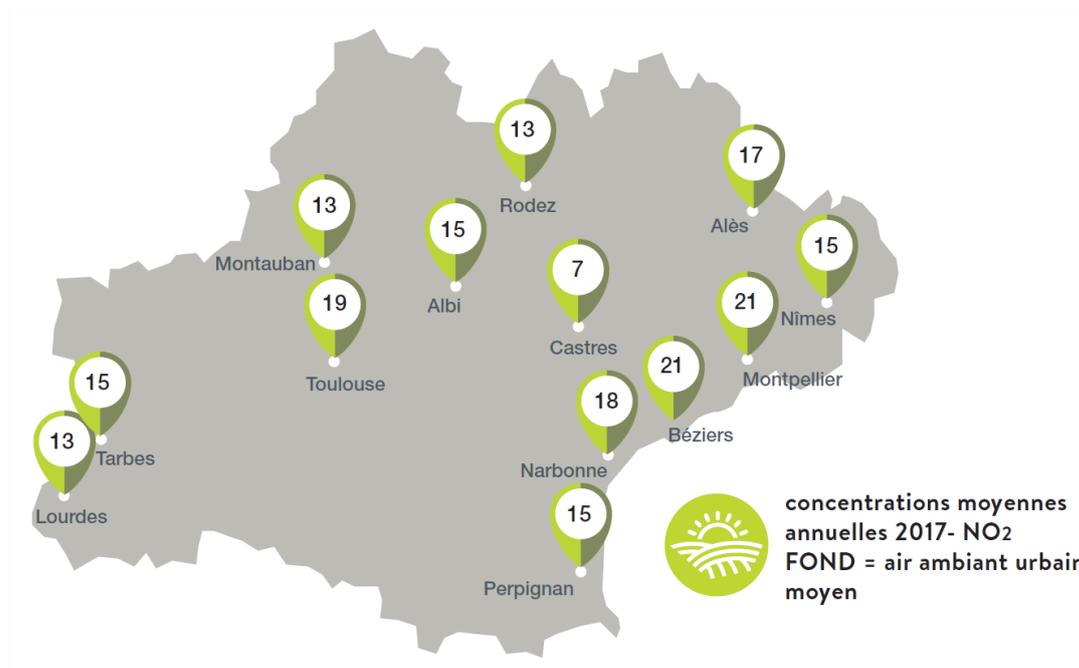
#### PM2,5 : évolution annuelle en région



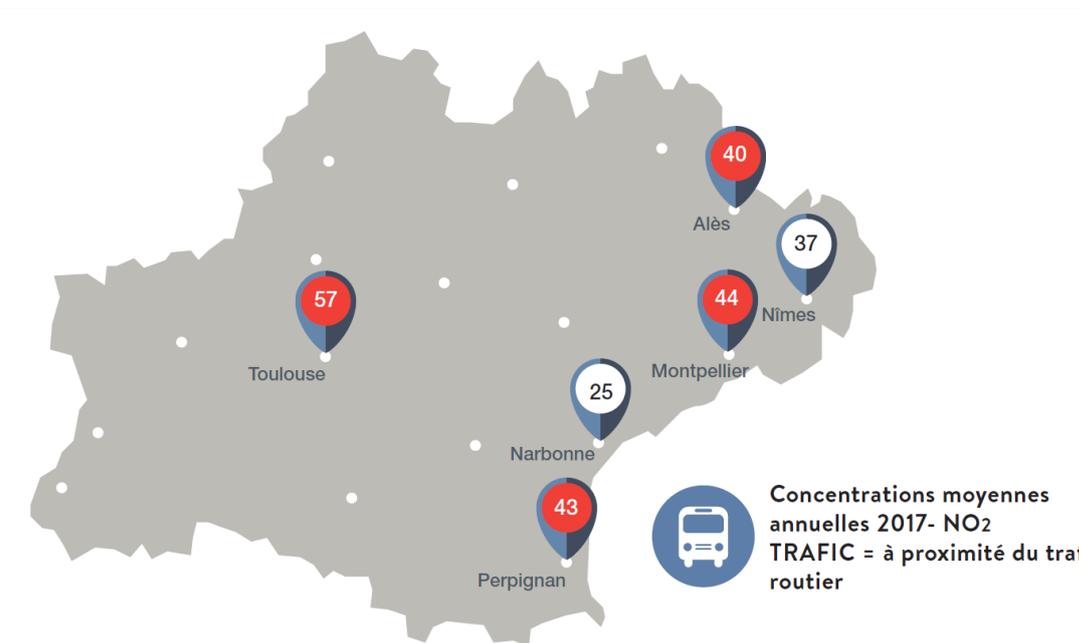
## La qualité de l'air en Occitanie en 2017

# Le dioxyde d'azote NO<sub>2</sub> : une pollution caractéristique des agglomérations

En 2017, la situation dans les agglomérations en Occitanie est stable, tant en situation urbaine de fond qu'à proximité des axes routiers. Le secteur des transports routiers reste la principale source d'émission du dioxyde d'azote dans l'air ambiant.



En fond urbain, les moyennes annuelles dans les agglomérations suivies varient de 7 à 21 µg/m<sup>3</sup>. Ces concentrations sont nettement inférieures à la valeur limite annuelle fixée à 40 µg/m<sup>3</sup>. Ce sont les agglomérations les plus peuplées de la région qui présentent les niveaux de NO<sub>2</sub> les plus élevés. A proximité des axes routiers, la valeur limite annuelle pour la protection de la santé humaine n'est pas respectée dans les Métropoles de Toulouse et Montpellier ainsi qu'à Perpignan et Alès.

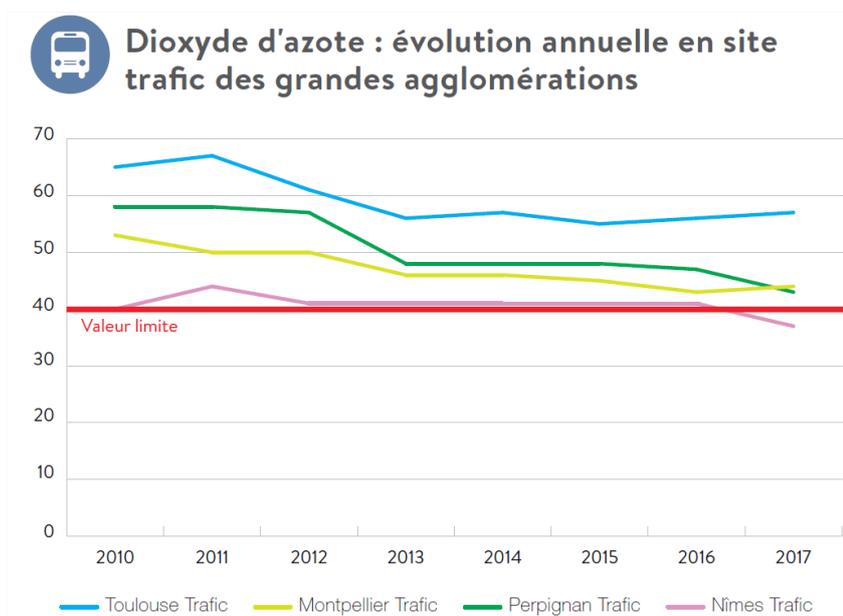


# La qualité de l'air en Occitanie en 2017

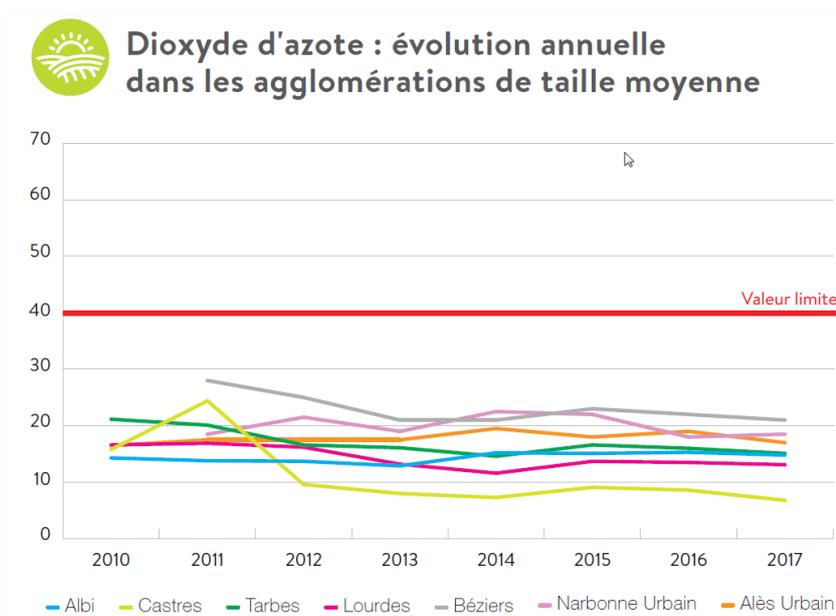
## L'évolution de l'exposition au dioxyde d'azote

En proximité du trafic routier, le non-respect de la valeur limite est constaté depuis de nombreuses années.

A noter que sur la station de Nîmes, contrairement aux années précédentes, la valeur limite annuelle est respectée en 2017.



En situation de fond urbain, les moyennes annuelles restent inférieures à la valeur limite, avec une tendance à la baisse des concentrations. On note une stabilité des concentrations en environnement urbain sur les agglomérations de moins de 100 000 habitants.

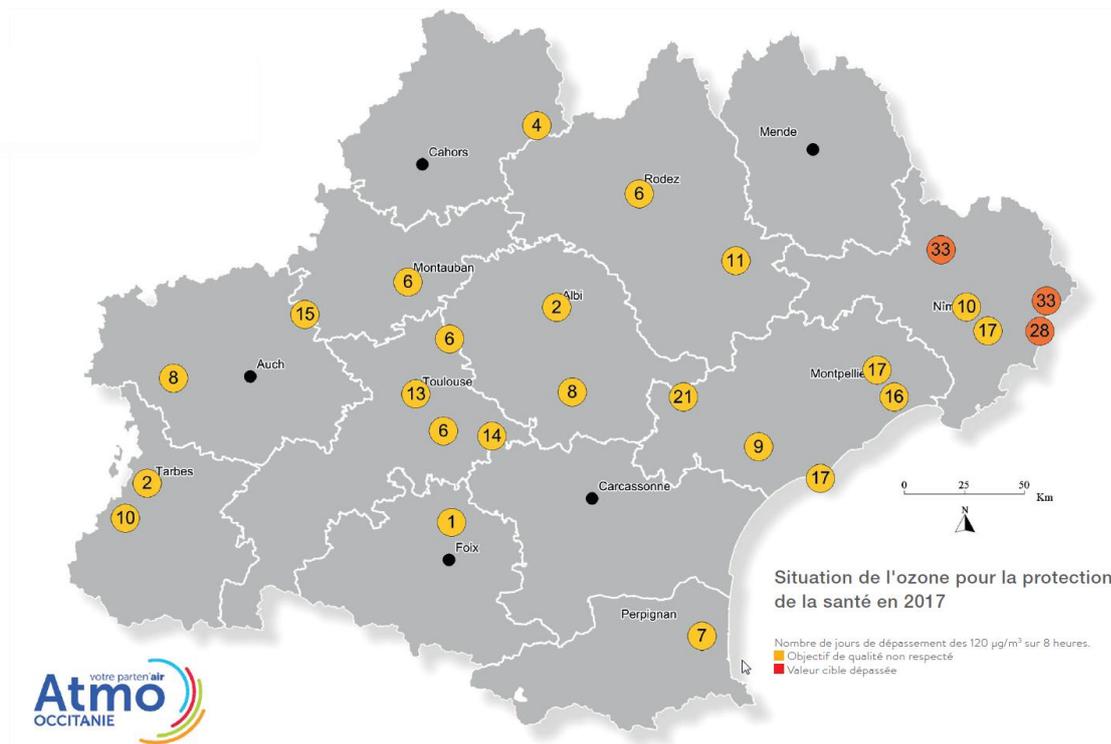


## La qualité de l'air en Occitanie en 2017

# L'OZONE O<sub>3</sub> : L'est de la région plus touché par la pollution à l'ozone

Le nombre de journées avec de fortes concentrations en ozone en 2017 est globalement en diminution par rapport aux années précédentes. Le Gard et l'Hérault sont particulièrement concernés par de fortes concentrations d'ozone.

En Occitanie, les conditions météorologiques (fort ensoleillement, températures élevées) favorisant la transformation en ozone des polluants émis par les activités humaines.



Les températures élevées, les taux d'ensoleillement parmi les plus importants de la région, la circulation estivale ainsi que la présence d'émetteurs de précurseurs d'ozone, notamment dans le secteur de l'industrie et du transport, sont les causes principales des concentrations élevées mesurées dans ces départements.

Dép	Station	Nombre de dépassements des 120 µg/m <sup>3</sup> en moyenne glissante sur 8 heures
9	Ariège-Pamiers-Urbain	1
12	Aveyron-Millau-Urbain	11
12	Aveyron-Rodez-Urbain*	6
30	Gard-Gard Rhodanien 1-Rural	28
30	Gard-Gard Rhodanien 2-Rural	33
30	Gard- Nîmes Sud-Urbain	17
30	Gard-La Calmette-Périurbain	10
31	Haute-Garonne-Bélesta en Lauragais-Rural	14
31	Haute-Garonne-Bessières-Industriel*	6
31	Haute-Garonne-Montgiscard-Périurbain	6
31	Haute-Garonne-Miramont-de-Comminges-Industriel*	2
31	Haute-Garonne-Toulouse Berthelot-Urbain	9
31	Haute-Garonne-Toulouse Jacquier-Urbain	12
31	Haute-Garonne-Toulouse Mazades-Urbain	8
32	Gers-Gaudonville-Rural	15
32	Gers-Peyrusse-Vieille-Rural	8
34	Hérault-Agathois-Piscénois-Périurbain	17
34	Gard-Alès-Cévennes-Périurbain	33
34	Hérault-Biterrois-Narbonnais-Périurbain	9
34	Hérault-Haut-Languedoc (Estivale)-Rural*	21
34	Hérault-Montpellier Prés d'Arènes - Urbain	4
34	Hérault- Montpellier Périurbaine Nord - Périurbain	17
34	Hérault - Montpellier Périurbaine Sud - Périurbain	16
46	Lot-Figeac-Urbain*	4
65	Hautes-Pyrénées-Lourdes Lapacca-Urbain	10
65	Hautes-Pyrénées-Tarbes Dupuy-Urbain	2
66	Pyrénées-Orientales - Perpignan Centre-Urbain	2
66	Pyrénées-Orientales - Saint-Estève - Périurbain	7
81	Tarn-Albi Delmas-Urbain	2
81	Tarn-Castres-Urbain	8
82	Tarn-et-Garonne-Montauban-Urbain	6

# L'EXPOSITION PONCTUELLE A LA POLLUTION DE L'AIR : LES ÉPISODES DE POLLUTION EN 2017

## AU TOTAL EN OCCITANIE EN 2017

**30 JOURNÉES** ont connu au moins un département en épisode de pollution

PM10 .....	26 journées
Ozone .....	4 journées
<b>TOTAL</b> .....	<b>30 journées</b>

En 2017	Nombre de journées en épisode de pollution	Dont PM10	Dont ozone
AUDE	3	3	0
AVEYRON	2	2	0
GARD	9	7	2
HAUTE-GARONNE	15	14	1
HAUTES-PYRÉNÉES	17	17	0
HERAULT	3	2	1
PYRÉNÉES ORIENTALES	2	1	1
TARN	8	8	0
TARN-ET-GARONNE	12	12	0

	2015	2016	2017
AUDE	1	0	3
AVEYRON	0	0	2
GARD	11	9	9
GERS	2	0	0
HAUTE-GARONNE	7	9	15
HAUTES-PYRÉNÉES	11	13	17
HERAULT	8	8	3
LOZERE	1	0	0
PYRÉNÉES ORIENTALES	8	0	2
TARN	4	0	8
TARN-ET-GARONNE	11	13	12

### Des conditions météorologiques particulièrement favorables en tout début d'année 2017

Les conditions météorologiques sont à l'origine de nombreux dépassements. Les conditions froides, sèches et sans vent, empêchent la dispersion des particules, et favorisent leur stagnation dans l'air ambiant. Les particules sont notamment dues à l'utilisation du chauffage en cette saison, particulièrement du chauffage au bois. Elles sont également émises lors de la combustion de végétaux, notamment l'écobuage.

### Un nombre de journées concentré sur une période de l'année

Sur les 30 journées concernées par au moins un épisode de pollution en région en 2017, 16 journées concernent le seul mois de janvier.

### Jusqu'à 12 jours consécutifs ayant fait l'objet d'une procédure en cas d'épisode de pollution

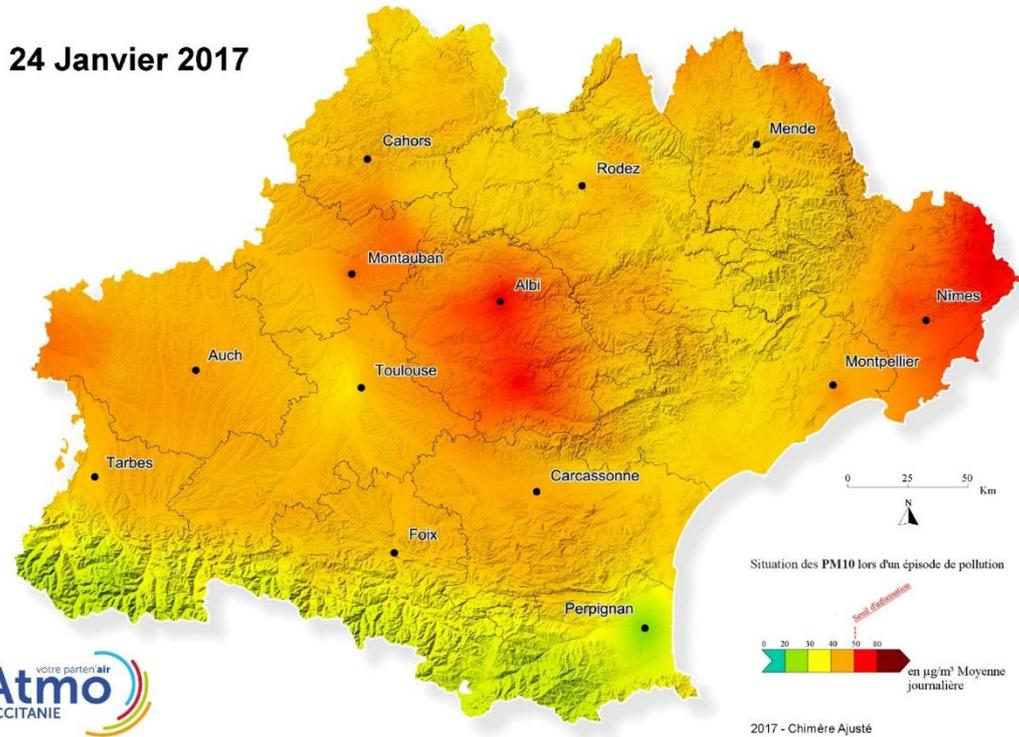
De fin décembre 2016 à début janvier 2017, les Hautes-Pyrénées et le Tarn ont connu des épisodes de pollution qui se sont prolongés respectivement 11 et 12 jours consécutifs.

# La qualité de l'air en Occitanie en 2017

## La modélisation régionale :

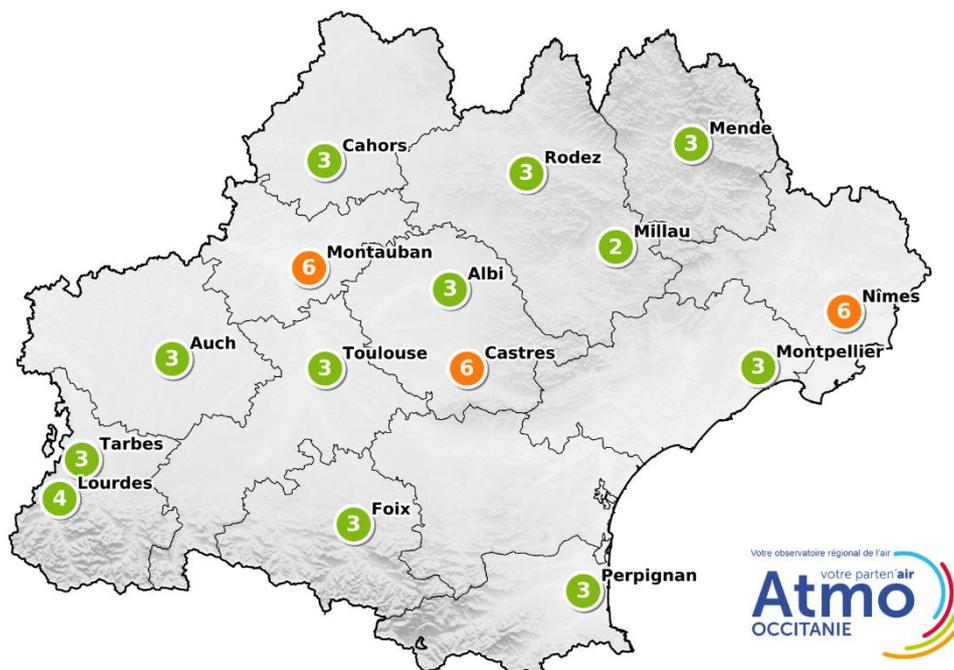
Evaluer, prévoir la qualité de l'air partout en région

Un exemple de carte quotidienne de prévision de concentration



## L'indice qualité de l'air quotidiennement produit

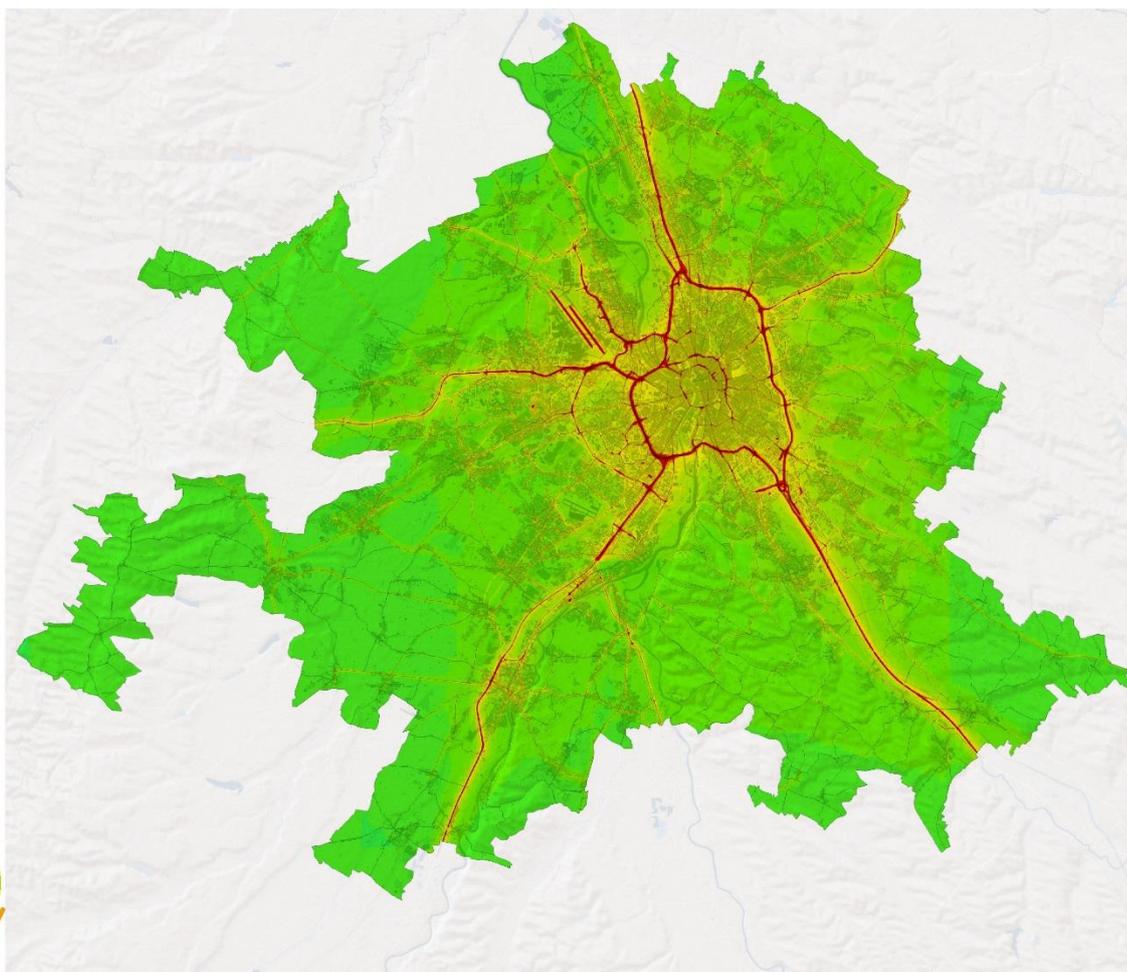
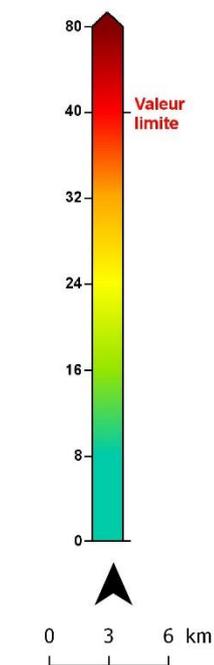
Indices de Qualité de l'air pour la journée du 26/11/2017



## La qualité de l'air en Occitanie en 2017

# La modélisation haute définition : localiser les territoires à enjeux sur le territoire du Plan de Protection de l'Atmosphère de Toulouse

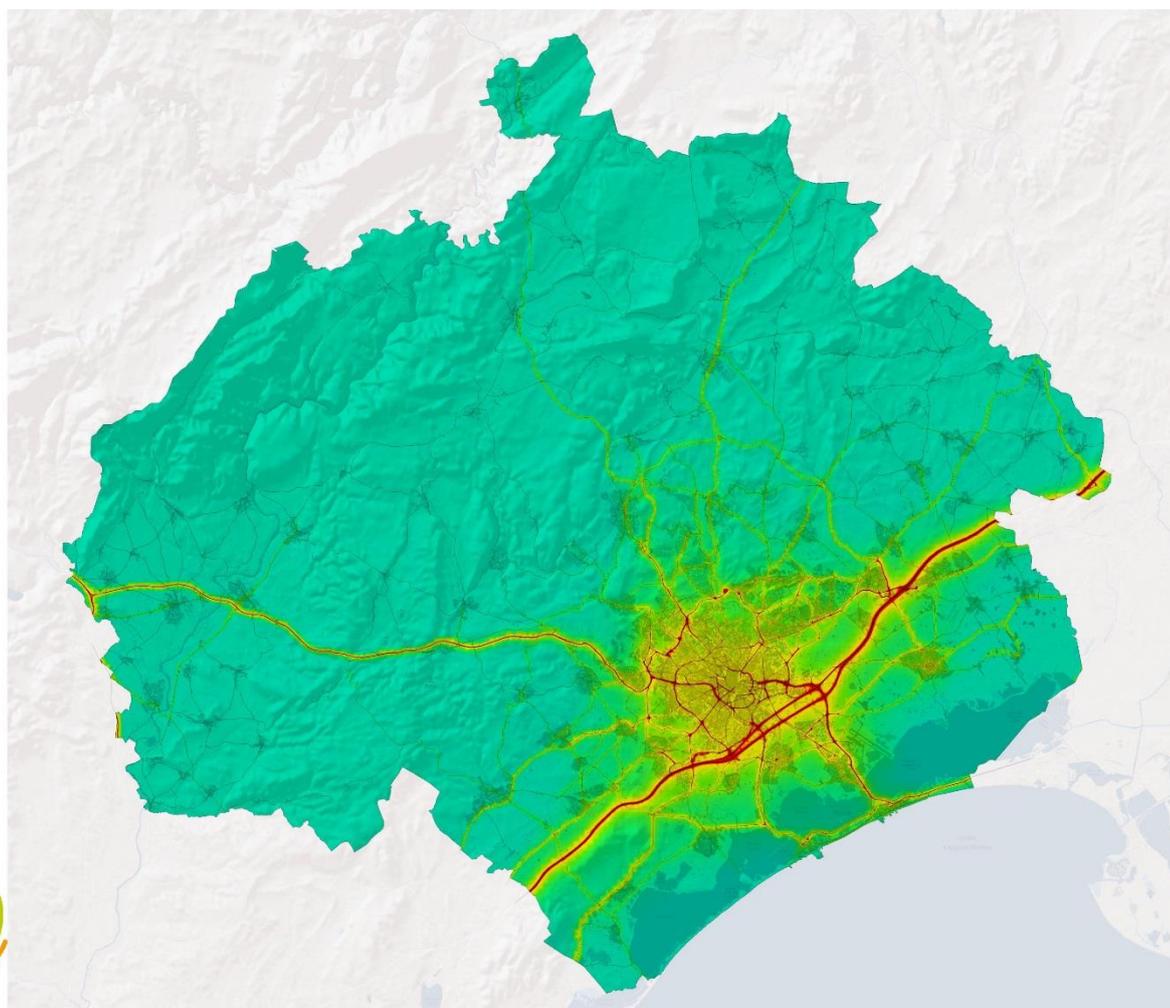
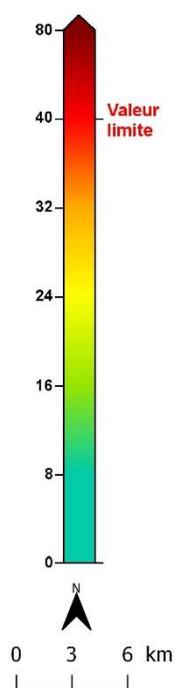
Situation des NO<sub>2</sub> pour  
la protection de la **santé**  
(en µg/m<sup>3</sup> - Moyenne annuelle)  
2017



**Pour ce territoire, entre 6 200 et 12 600 personnes sont exposées à des dépassements de la valeur limite pour ce polluant, sur une superficie entre 6 et 12 km<sup>2</sup>.**

# La modélisation haute définition : localiser les territoires à enjeux sur le territoire du Plan de Protection de l'Atmosphère de Montpellier

Situation des NO<sub>2</sub> pour  
la protection de la santé  
(en µg/m<sup>3</sup> - Moyenne annuelle)  
2017

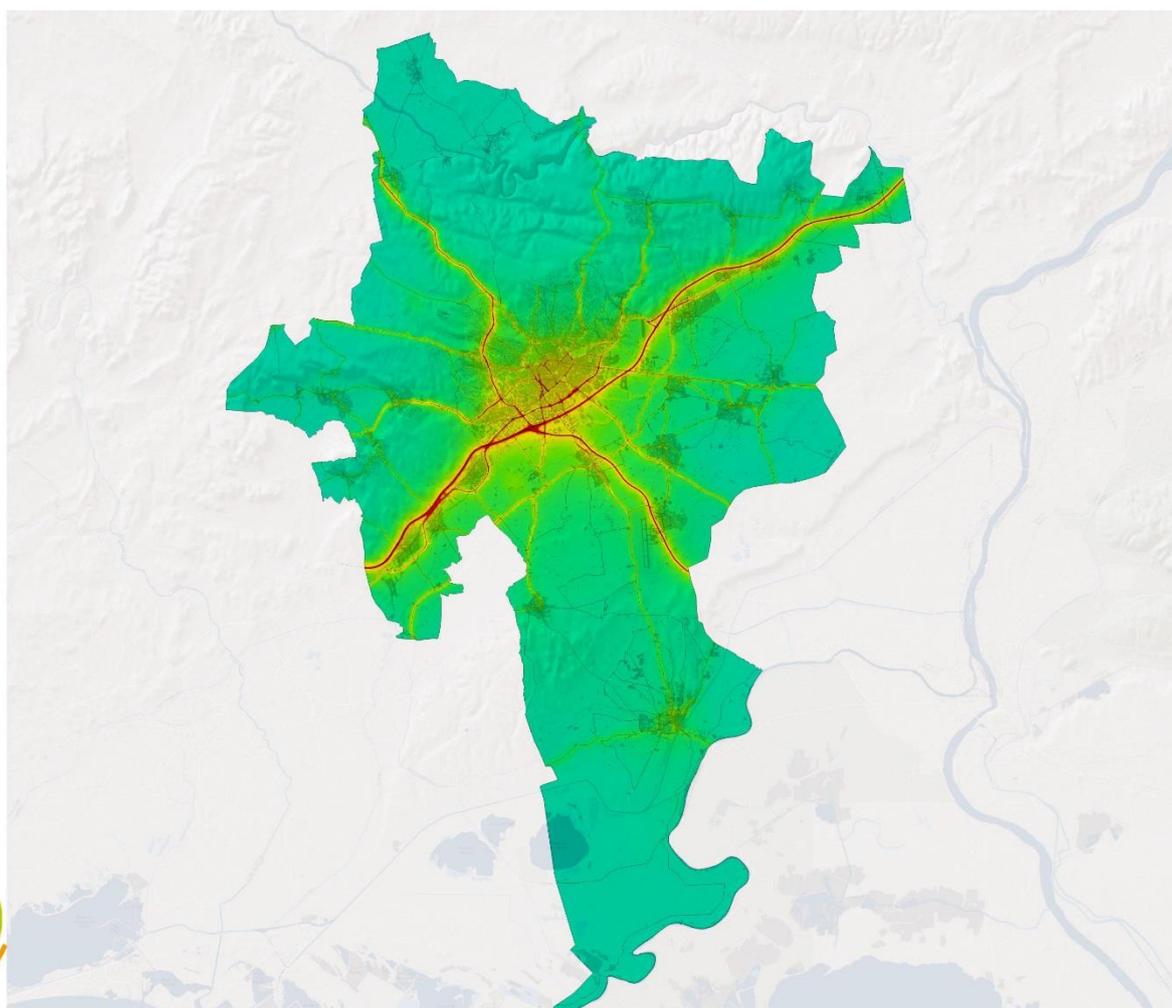
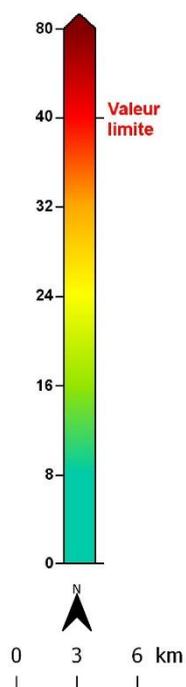


Votre observatoire régional de l'air  
votre parten'air  
**Atmo**  
OCCITANIE

Sur ce territoire, entre 2 600 et 7 500 personnes sont exposées à des dépassements de la valeur limite pour ce polluant, sur une superficie entre 9 et 14 km<sup>2</sup>.

# La modélisation haute définition : localiser les territoires à enjeux sur le territoire de Nîmes et sa périphérie

Situation des NO<sub>2</sub> pour  
la protection de la **santé**  
(en µg/m<sup>3</sup> - Moyenne annuelle)  
2017

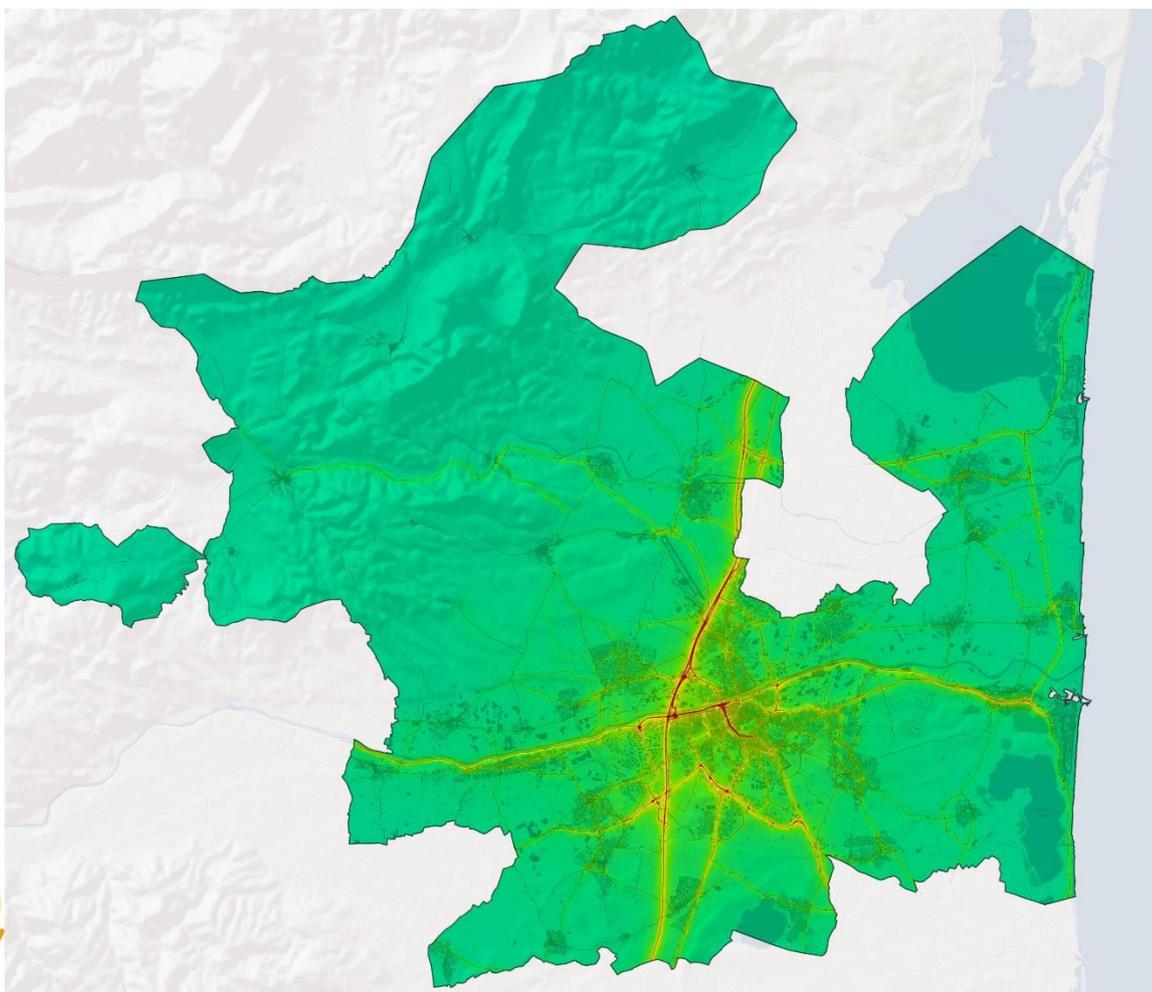
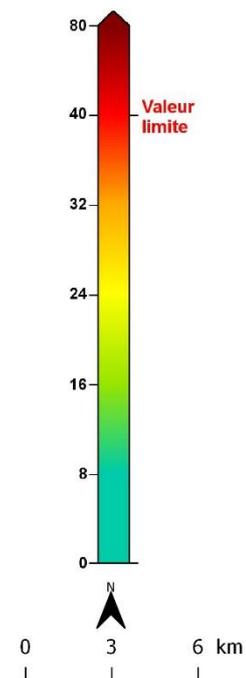


Entre 800 et 1 750 personnes sont exposées à des dépassements de la valeur limite pour ce polluant, sur une superficie entre 4 et 5 km<sup>2</sup>.

## La qualité de l'air en Occitanie en 2017

# La modélisation haute définition : localiser les territoires à enjeux sur le territoire de Perpignan et sa périphérie

Situation des NO<sub>2</sub> pour  
la protection de la **santé**  
(en µg/m<sup>3</sup> - Moyenne annuelle)



**Entre 550 et 800 personnes sont exposées à des dépassements de la valeur limite pour ce polluant, sur une superficie entre 0,4 et 0,9 km<sup>2</sup>.**

# La qualité de l'air en Occitanie en 2017

## Atmo Occitanie, votre observatoire régional de l'air

### Atmo Occitanie : une expertise au service des territoires

Atmo Occitanie place son expertise au service des territoires citoyens, collectivités, ou entreprises pour :

- **Surveiller en continu** la qualité de l'air sur l'ensemble du territoire grâce à un dispositif de mesures et à des outils de simulation informatiques qui modélisent les rejets de polluants dans l'atmosphère.
- **Informers au quotidien et en cas d'alerte** les citoyens, médias, autorités et collectivités en diffusant ses prévisions pour le jour même et le lendemain.
- **Analyser pour mieux anticiper** en répertoriant toutes les sources de pollution de la région. Grâce à l'utilisation d'outils de modélisation permettant de tester différents scénarii, Atmo Occitanie se livre à des évaluations prospectives pour lutter contre la pollution et le changement climatique.

### La surveillance de la qualité de l'air : un réseau national de surveillance et d'évaluation au service de la population

ATMO Occitanie, Observatoire Régional de l'Air en Occitanie, est l'une des 20 associations pour la surveillance de la qualité de l'air, et membre d'Atmo France. L'observatoire est agréé par le ministère de l'écologie et du développement durable, découlant de la loi LAURE (Loi sur l'Air et l'Utilisation Rationnelle de l'Énergie, 1996) :

**« L'État assure, avec le concours des collectivités ... la surveillance de la qualité de l'air et de ses effets sur la santé et sur l'environnement. Un organisme chargé de la coordination technique de la surveillance de la qualité de l'air est désigné par arrêté du ministre chargé de l'environnement. »**

[article L221-1 du Code de l'Environnement]

### Atmo Occitanie : portrait en chiffres-clés



## La qualité de l'air en Occitanie en 2017

# Atmo Occitanie, une stratégie sur 5 ans

Un projet sur 5 ans a été défini en concertation avec les membres d'Atmo Occitanie. Nouvelle par son périmètre, nouvelle par l'étendue de ses missions, nouvelle par ses statuts, nouvelle par ses moyens et par son organisation, Atmo Occitanie a posé dès sa création, les bases d'un nouveau projet pour la surveillance de la qualité de l'air en région. Une stratégie s'est ainsi construite, à l'appui des adhérents et des parties prenantes, et s'est matérialisée à travers son Programme Régional de Surveillance de la Qualité de l'Air (PRSQA). Document réglementairement prévu pour chaque association de surveillance de la qualité de l'air, le PRSQA définit, pour 5 années, 5 lignes de force pour la stratégie de l'observatoire :

**Garantir la mission d'intérêt général de surveillance de la qualité de l'Air et contribuer aux stratégies nationale et européenne**

**Adapter l'observatoire aux enjeux transversaux Air / Climat / Energie / Santé**

**Evaluer et suivre l'impact des activités humaines et de l'aménagement du territoire sur la qualité de l'air**

**Préparer l'observatoire de demain, participer à l'innovation : phytosanitaires, odeurs, pollens, nanoparticules, air intérieur, nouvelles technologies d'observation**

**Informé, sensibiliser et se concerter**



- ▶ GARANTIR LA SURVEILLANCE au service des territoires



- ▶ S'adapter aux ENJEUX AIR / CLIMAT / ÉNERGIE / SANTÉ



- ▶ Évaluer et suivre L'IMPACT DES ACTIVITÉS HUMAINES



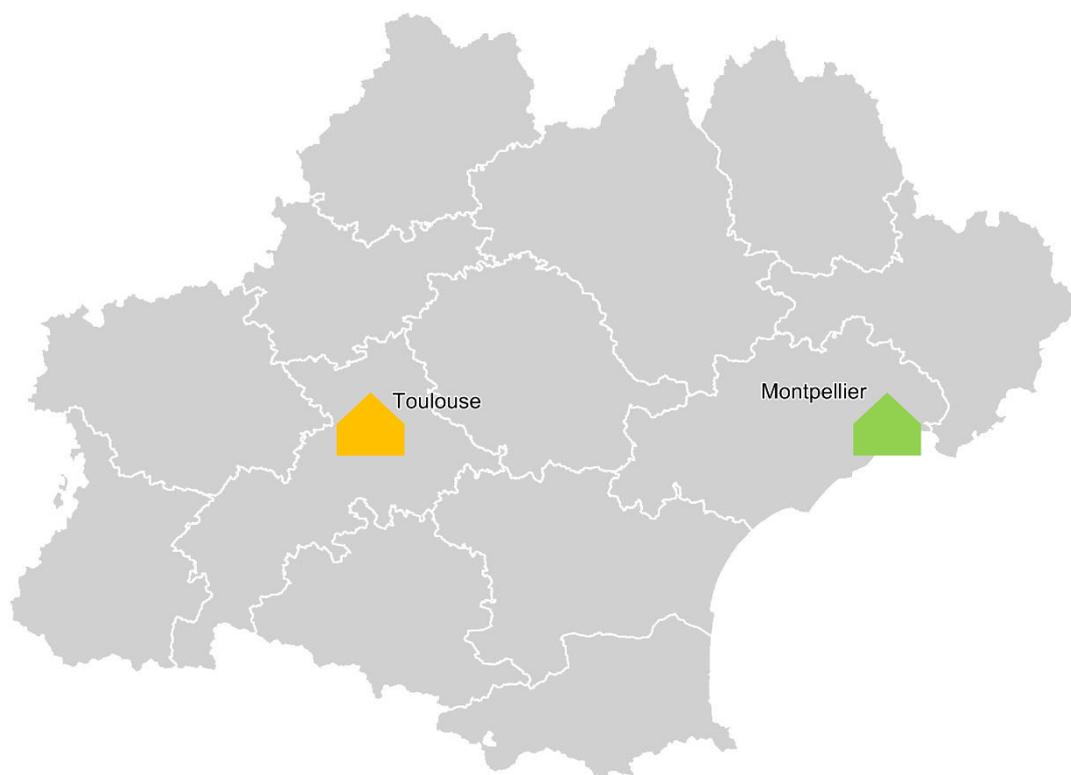
- ▶ PRÉPARER L'OBSERVATOIRE DE DEMAIN et innover



- ▶ INFORMER, SENSIBILISER et se CONCERTER



Atmo Occitanie, votre observatoire régional de l'air



**CONTACT PRESSE :**

**Karine IATTONI**  
**Responsable communication Atmo Occitanie**  
Tél. 05 61 15 42 46  
Mob. : 06 74 88 75 76  
karine.iattoni@atmo-occitanie.org

**Vos agences Atmo Occitanie**

**Agence de Toulouse**  
19, av. Clément Ader  
31770 COLOMIERS  
Tél. 05.61.15.42.46

**Agence de Montpellier**  
10, rue Louis Lépine  
Parc de la Méditerranée  
34470 PEROLS  
Tél. 04.67.15.96.60